Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-212202246-20260209-DEL20260209I-DE

Ploulec'h
CÔTES-D'ARMOR • BRETAGNE
AODOÙ-AN-ARVOR • BREIZH

Conseil municipal du lundi 9 février 2026

Délibération

DÉLIBÉRATION 20260209i - Convention de partenariat avec Terres d'Armor Habitat pour la réalisation de 6 logements sociaux (lotissement Les Terres Blanches - Douar Gwenn)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le lundi 9 février à 18h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en date du 21 janvier 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sylvain CAMUS, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : 12 **Votants :** 15

Présents : M. CAMUS Sylvain, Maire ; M. DUPUIS Matthieu, Mme ROLLAND Pierrette, Mme ANTONA Germaine, Adjoints ; M. RAOUL Pierre, Mme LE GALL Armelle, M. BOSC Dominique, Mme CHAUVEL Francine, Mme ALLAIN Rachel, M. BERRIVIN Jacques, Mme GAGNEUX Michèle, M. GOURMELON Hervé, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme MORVAN Sonia (procuration à Francine CHAUVEL), M. CUZIAT Gérald (procuration à Pierre RAOUL), Mme GUENO Alicia (procuration à Michèle GAGNEUX), M. LAVOLLOT Olivier, M. THOMAS Maxime.

Absents : Mme DUEDAL Alice, M. MICHAUD Ludovic.

Secrétaire de séance : M. GOURMELON Hervé.

***

Terres d'Armor Habitat est un Office Public de l'Habitat ayant pour objet, en application du Code de la construction et de l'habitation, la construction, l'acquisition, l'amélioration, l'attribution, la gestion et la cession de logements locatifs à loyers plafonnés pour les personnes aux revenus modestes.

Par la note d'opportunité du 23 novembre 2023, la commune et Terres d'Armor Habitat ont convenu de la nécessité de s'associer pour la création de logements sur la commune. La réalisation de ces travaux va permettre la construction de 2 pavillons (2 T4) ainsi que 4 logements intermédiaires (2 T2 et 2 T3).

Dans ce contexte, il convient de conclure une convention, dans un souci de technicité et d'économie de projet sur la commune.

La présente convention a pour objet de définir les modalités de partenariat entre la commune et le Maître d'ouvrage dans le cadre de la réalisation de travaux de construction de logements neufs sur le lotissement Les Terres Blanches - Douar Gwenn.

La parcelle est identifiée sous le numéro cadastral B1940 (n° de lot 26). Le prix de cession de ce lot, viabilisé et borné, remis au Maître d'Ouvrage, par la commune de PLOULEC'H est fixé à l'euro symbolique.

***

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-212202246-20260209-DEL20260209I-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil :
À l'unanimité, par 15 pour,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat et de mise à disposition conclue dans le cadre du projet de construction de 2 pavillons et 4 logements intermédiaires avec Terres d'Armor Habitat.

PRÉCISE que cette convention prévoie la cession à Terres d'Armor Habitat de la parcelle B1940, viabilisée et bornée, à l'euro symbolique.

PRÉCISE que cette opération bénéficiera de l'aide en faveur de la production de logements sociaux PLUS/PLAI, attribuée par Lannion-Tregor Communauté (décision du bureau exécutif du 13 janvier 2026).

Pour extrait,
Certifié conforme,

Le Maire,
Sylvain GAMUS

